

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Floréal, an VIII.



Lettre du général Dessolles, chef de l'état-major de l'armée du Rhin, au ministre de la guerre. — Nouvelles officielles de l'armée d'Italie. — Discours prononcé par le citoyen Portalis, le jour de l'installation du conseil des prises. — Rapport du ministre de la police générale au premier consul, sur la découverte du comite anglais. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Milan, le 12 avril (22 germinal).

On a publié ici ce matin la piece suivante:

Extrait d'une lettre du général Hohenzollern à M. le comte de Coccastelli, commissaire impérial.

An quartier-général de la Bochetta,
le 9 avril au soir.

« Ce matin j'ai fait attaquer, par les deux régimens de Kray et d'Alvinzy, commandés par le général Rousseau, la Bochetta, position qu'on avoit cru jusqu'à ce moment inexpugnable. Six redoutes palissadées et garnies de grosse artillerie furent prises d'assaut, l'une après l'autre, à la bayonnette, avec une valeur incroyable. L'ennemi, pour empêcher cette opération, avoit fait hier une forte diversion sur ma droite, et avoit pénétré jusqu'à St.-Benedetto; mais ce mouvement ne lui fut d'aucun avantage, & il ne put arrêter les progrès de nos troupes qui s'avançoient à grands pas vers Gènes. Le col de Tende est aussi en notre pouvoir, ainsi que Vado & Savonne. Ces succès en présagent de plus grands encore ».

D'après des avis particuliers, notre perte à l'attaque de la Bochetta, a été d'environ 500 hommes. Le régiment d'Alvenzy a sur-tout souffert; le capitaine Dillenber, de ce régiment, sauta le premier dans les retranchemens ennemi. Après ce succès, le général de Hohenzollern a effectué sa jonction avec le corps du général Ott. On apprend d'un autre côté que le général Kaim, après s'être emparé du col de Tende, s'est avancé avec 10 mille hommes jusqu'à Saorgio, d'où il doit se porter sur Nice. Le général Elsnitz a passé le Saint-Bernard, & marche sur Nevin & Oneille: il s'est fait précéder d'une proclamation, dans laquelle il engage les habitans à prendre les armes contre les Français, en promettant que les personnes, les propriétés & le culte seront respectés.

Les anglais ont débarqué à Vado un corps de troupes qui doit seconder les opérations des Autrichiens.

On a déjà commencé l'attaque de la citadelle de Savonne; la garnison est forte de 600 hommes.

Du 14 avril. — Le 11 de ce mois, l'armée impériale s'étoit mise en marche pour aller à la recherche de l'ennemi. L'armée française s'étoit avancée dans le même dessein. Elles se rencontrèrent dans les environs de Carosio. L'action s'engagea aussitôt elle fut longue & meurtrière. On combattit de part & d'autre avec la plus grande animosité. Enfin la victoire se déclara pour les Autrichiens.

Nous attendons des détails officiels sur cet événement. Il paroît que le général Massena avoit voulu faire un dernier effort pour rétablir sa ligne & se remettre en communication avec le corps qui se trouve à Gènes & dans la riviere du Levant.

POLOGNE.

De Theresopol, en Gallicie, le 2 avril (12 germinal).

Le général Gortschakow & le fils du général Suwarow sont arrivés avant-hier à Kobrun, terre appartenante au prince Italiski; ils avoient avec eux un médecin qui assura que la santé de Suwarow seroit sous peu rétablie; en sorte que dans huit à dix jours il pourra entreprendre le voyage de Pétersbourg. Le jeune Suwarow a reçu de Paul I^{er}, la permission d'épouser la princesse de Courlande: il se rendra sous peu à Prague pour s'y marier.

AUTRICHE.

De Vienne, le 19 avril (29 germinal).

Il y a eu ici hier une fête très-brillante. Le comte de Kaunitz, qui s'est signalé en 1767 dans un corps de cavalerie, lors d'une émeute générale, a traité magnifiquement ce corps à Schonbrunn. On a distingué & fêté d'une manière particulière un sous-officier d'un régiment de cuirassiers. Cet individu est natif de Paris; il obtint par sa bonne conduite le grade de sous-officier, après avoir déjà mérité l'année passée la médaille d'or.

Le général Melas a annoncé par un courier qu'après avoir attaqué l'armée française près de Savonne; il l'a repoussée sur trois points, pris 100 prisonniers & plusieurs canons. On attend un autre courier avec tous les détails de cette affaire.

M. de Thugut est devenu plus sociable depuis quelques mois; il a toujours une personne à sa table: il n'y en a que trois qui y soient admises.

On assure qu'un des motifs encore inconnus de la retraite

des Russes, c'est que les généraux autrichiens avoient envoyé leur démission, ne voulant plus servir sous Suwarow qui les maltraitoit.

A L L E M A G N E.

De Bamberg, le 25 avril (5 floréal).

est arrivé hier ici une estafette venant de Venise, qui a apporté deux bulles du nouveau pape : l'une donne la permission à notre chapitre de nommer un évêque pour coadjuteur de la principauté; l'autre énonce le consentement que le prince-évêque de Vartzbouurg soit nommé coadjuteur. On fait déjà des préparatifs pour cette cérémonie. Le ministre d'Autriche, comte de Schlitz est attendu au commencement du mois prochain : c'est lui qui présidera à l'élection.

L'électeur de Cologne est parti lundi dernier pour Vienne.

D'Augsbouurg, le 25 avril (5 floréal).

L'électeur de Treves vient de convoquer pour le 28 de ce mois une assemblée générale du chapitre de Treves; aucun chanoine ne peut s'empêcher d'y assister. On croit généralement que l'électeur veut se donner un coadjuteur. Ce sera encore un archiduc d'Autriche. Le cabinet de Vienne ne néglige aucun moyen d'accroître son influence dans l'Empire.

L'armée de Condé est en pleine marche pour l'Italie; elle va à Livourne avec l'uniforme russe : arrivée dans cette ville, elle prendra celui des Anglais avec la cocarde blanche. On dit que le prétendant doit venir se mettre à sa tête.

Par ordre de S. M. impériale, on doit rendre au comte de Lehrbach les mêmes honneurs qu'au général en chef.

La jeune comtesse de Metternich vient de mourir.

On assure que le pape restera à Venise jusqu'à la paix, & qu'il a refusé les 50,000 ducats que l'empereur lui avoit donnés, attendu que S. M. impériale faisoit déjà tant de sacrifices pour la religion & la bonne cause.

De Francfort, le 27 avril (7 floréal).

On dit ici que le général Mack, avant de quitter la France, écrivit le 7 avril (17 germinal), au ministre de la guerre, Carnot, une lettre dans laquelle il réclamoit itérativement contre sa détention, en déclarant que si, dans le terme de dix jours, on ne lui donnoit point les passeports nécessaires, il ne se croiroit nullement lié, & useroit de tous les moyens qui pourroient lui procurer la liberté.

M. Muradgra d'Ohsson, ministre de Suede à Constantinople, est passé le 18 avril par Ratisbonne, se rendant à Stockholm.

Le même jour, il est parti de Munich pour l'armée impériale un bataillon du régiment du prince électoral; le 19, l'artillerie volante devoit suivre la même destination.

Le corps de l'électeur palatin, qui entre à la solde de l'Angleterre, consiste en deux bataillons de grenadiers, huit bataillons de fusiliers, deux bataillons de chasseurs, deux compagnies d'arquebusiers, quatre compagnies d'artillerie, dont une à cheval, quatre compagnies d'artillerie de réserve & quatre escadrons de chevaux-légers : c'est le lieutenant-général baron des Deux-Ponts qui les commandera en chef. Le corps est divisé en deux brigades; une sera commandée par le colonel de Wreden, & l'autre par le général-major de Deroy. Les quartiers-maîtres-généraux sont M. le colonel de Hava & le major de Seidlitz. Les bataillons de grenadiers & l'artillerie à cheval sont nouvellement formés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU RHIN.

Le général Dessolle, chef de l'état-major-général, au ministre de la guerre.

Au quartier-général de Waldshut, le 11 floréal, an 8.

Citoyen ministre, le plan dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer copie, reçoit chaque jour son exécution, & jusqu'à ce moment tout nous promet un heureux succès.

Les deux corps d'armée, commandés par les lieutenants-généraux Sainte-Suzanne & Saint-Cyr, ont passé le Rhin le 5 floréal.

Le premier, parlant de Kell & se dirigeant sur Offenbourg, a rencontré l'ennemi qui, au nombre de 15,000 hommes a opposé une vive résistance. Le combat a duré depuis cinq heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. L'ennemi a perdu beaucoup de monde, & a laissé dans nos mains, une pièce de canon, des fusils & des munitions. Nous avons à regretter quelques braves, parmi lesquels le citoyen Dubois-Crancé, chef de brigade du 4^e régiment de chasseurs. Cet intrépide officier, dont la carrière étoit déjà remplie, a été tué à la tête de son corps.

Le lieutenant-général Saint-Cyr, qui a passé le Rhin à Brisack, n'a éprouvé que peu de résistance; l'ennemi s'est retiré devant lui, et a évacué Tribouurg, où il est entré le 5 au soir.

Le corps d'armée, dont le général en chef s'est réservé le commandement direct, a passé le Rhin à Bâle, le 7.

La première division de ce corps, commandée par le général Delmas, a suivi la droite du Rhin, & s'est porté sur les villes forestières. Elle a livré, le 9, un combat assez vif pour forcer le passage de l'Albe que l'ennemi avoit retranché. Elle a fait deux cents prisonniers & pris deux pièces de canon.

La seconde division, commandée par le général Leclerc, a marché en seconde ligne de la première.

La troisième, sous les ordres du général Richepanse, après avoir fait quelques feints mouvemens sur la gauche, s'est porté sur Saint-Blaise où elle a trouvé quatre bataillons d'ennemis qui ont été culbutés, malgré une résistance assez soutenue. Elle a fait une centaine de prisonniers, & a quitté cette position à l'arrivée du corps d'armée du lieutenant-général Saint-Cyr sur ce point, pour venir reprendre son rang dans la marche du corps du général Moreau.

Les Autrichiens se retirent sur tous ces points; je crois que c'est pour prendre la ligne de Stockach. Notre armée, dans la meilleure disposition, a passé ce matin la Wutack, & marche en ce moment sur Newkirk où elle sera jointe par le lieutenant-général Lecourbe qui passe aujourd'hui le Rhin à Richlingen. Je vous écrirai ce soir pour vous instruire du résultat de cette opération.

N'ayant encore reçu aucun rapport officiel, je ne puis, citoyen ministre, que calmer votre première impatience; & dès qu'ils me seront parvenus, je m'empresserai de vous les transmettre.

Signé, DESSOLLE.

De Strasbouurg, le 11 floréal.

La légion polonoise est arrivée hier ici; elle est forte de plus de 4000 hommes. Une partie restera dans notre ville; l'autre doit camper dans la grande isle du Rhin, entre notre ville et Kell.

Tout est tranquille à Kell. Notre garnison y est forte de 5 à 4000 hommes d'infanterie, et d'un régiment de

cavalerie. Les forces de l'ennemi, en avant de ce fort, sont très-foibles ; elles consistent dans les hussards de Blankenstein, un bataillon de Manteau-Rouges, un d'un corps franc du Bannat, et les paysans de l'évêché de Strasbourg. Toutes les autres troupes autrichiennes ont remonté le Rhin.

La nouvelle de la prise des gorges de la forêt Noire par nos troupes étoit prématurée. Les dernières nouvelles de Brisack portent que le général Saint-Cyr avoit encore son quartier-général à Fribourg, et que tandis qu'une partie de son corps d'armée étoit posté à l'entrée de la gorge d'Enfer, une autre partie avoit été détachée à Saint-Pierre et à Saint-Moergen, et s'étoit emparée de Waldkirch, d'où elle menaçoit Villingen. Le 8 au matin, Saint-Cyr a donné ordre à une partie de ses troupes de se rendre à Bâle. Un corps de 18,000 hommes environ a repassé le même jour le Rhin au Vieux-Brisack, et a continué sa marche sur Bâle. Le 9, le corps d'armée de Sainte-Suzanne s'est rendu sur la rive droite à Brisack, et a continué sa marche sur Fribourg.

De PARIS, le 15 floréal.

Aujourd'hui, à la première représentation d'*Hécube*, à l'Opéra, le citoyen Lainez est venu lire, par ordre du ministre de l'intérieur, une dépêche télégraphique d'Humingue, en date du 15 floréal ; elle étoit ainsi conçue :

« L'armée du Rhin a attaqué l'ennemi dans les lignes de Stockach ; l'armée autrichienne a été culbutée sur tous les points ; sept mille hommes ont été faits prisonniers, & 29 pièces de canon ont été prises. L'armée française est entrée dans Stockach ».

Cette nouvelle a été accueillie avec les plus vifs transports, et les applaudissemens se sont long-temps prolongés.

— On mande de Nice que l'ennemi ayant montré des forces beaucoup trop considérables, le général Massena n'a pas pu parvenir à lui faire abandonner sa position ; ce qui a décidé ce général à se replier sur Gênes. Le 5 floréal, ses avant-postes étoient au point de Conigliano. Toutes les hauteurs de Gênes étoient garnies de troupes françaises. Il y a des vivres dans Gênes pour jusqu'au 30 prairial.

» Le général Suchet occupoit toujours les hauteurs de Finale & de Melogno. Les ennemis avoient devant lui, à Saint-Jacques une réserve de grenadiers hongrois.

» Les deux armées étoient en pourparlers pour l'échange de leurs prisonniers ; mais le général Massena se trouvoit, compte fait, en avoir 6,000 de plus que l'ennemi n'en avoit à lui.

(Nouvelles officielles).

— Le citoyen Colignon, beau-frère de Carnot, est nommé secrétaire-général du ministre de la guerre.

— Carnot a supprimé la 4^e division, dite de la vérification des dépenses. Cette vérification se fera, comme autrefois, dans les bureaux de chaque service.

— Le conseil des prises a été installé hier par le ministre de la justice dans une des salles de l'Oratoire, rue Honoré.

— Les individus arrêtés par suite de la découverte du comité anglais, ont été conduits au Temple.

Les conseillers d'état nommés pour visiter les papiers de ce comité, ont commencé leur travail. Il étoit fort bien informé ; mais il gagnoit mal son argent. Dans les papiers se trouvent beaucoup d'ordres de M. d'Artois. Peu ont pu être exécutés. Aussi se plaint-on souvent, dans la corres-

pondance, de ce *diable d'homme* dont la conduite déconcerte toutes les menées. Toute cette machination peut mériter le nom d'*intrigue*, mais pas un nom plus relevé. Il n'y a pas un homme dans tout cela, à commencer par celui qui ordonne, qui soit à la hauteur d'une conspiration.

— La commission administrative du sénat conservateur est chargée de prendre les informations nécessaires sur les places vacantes qui sont à la disposition du sénat ; après son rapport, le sénat procédera au remplacement des membres du corps législatif.

— Le citoyen Creuzé-Latouche, membre du sénat conservateur, ayant demandé un passe-port pour la Belgique ou la Hollande ; on a agité la question de savoir si le sénat pouvoit accorder des passe-ports pour l'étranger, ou s'il devoit le faire sans en prévenir le ministre des relations extérieures. Une commission doit faire un rapport à ce sujet.

— La mort du citoyen Leroy, membre de l'institut, ayant laissé une place vacante au conservatoire des arts & métiers, il a été remplacé par le citoyen Joseph-Michel Mongolfier.

— Il a été ouvert à Versailles, au secrétariat de la préfecture, un registre destiné à recevoir les souscriptions pour l'habillement & l'équipement des volontaires de l'armée de réserve. La première soumission qui ait été inscrite est celle d'un citoyen qui a déposé 600 francs entre les mains du secrétaire.

— Le jeune Aubé, fils de J. E. Aubé, sergent au 6^e bataillon des chasseurs du Nord, mort en combattant les ennemis de la république dans la Vendée, est nommé élève au Prytanée français.

— Demain 16, on juge la personne accusée, il y a un mois, d'avoir détruit l'enfant qu'elle venoit de mettre au monde. C'est le citoyen Chauveau-Lagarde qui plaide cette cause. La prévenue est très-jeune ; elle étoit mariée depuis deux mois seulement. Il paroît que la honte d'un accouchement prématuré, dont elle vouloit dérober la connaissance, lui a bouleversé la tête, & que ce sentiment, exalté jusqu'au délire, a égaré son bras.

— L'officier du régiment de Latour, qui a tué le neveu de Dubois-Crancé, a été blessé & fait prisonnier par les chasseurs qui commandoient ce dernier. Il est à l'hôpital des Strasbourg.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Rapport du ministre de la police générale au premier consul.

Citoyen consul, depuis long-temps la police suivoit le fil des intrigues du comité anglais. Après beaucoup d'observations & de recherches, elle a reconnu plusieurs individus pour être les agens de ce comité ; elle a cependant différé de les faire arrêter, afin de pouvoir épier leurs démarches, & connaître leurs liaisons.

J'avois acquis la certitude que des sommes considérables d'argent, étoient distribuées tous les trois mois pour solder des libelles contre le gouvernement & les meilleurs citoyens ; c'est en faisant la recherche de ces libelles & de leurs auteurs, & en saisissant plusieurs de ceux qui y travailloient, que je suis parvenu en remontant la chaîne des divers instrumens de l'étranger, aux premiers agens de l'Angleterre, à connaître la maison où ils tenoient leurs séances & à saisir le dépôt de leurs papiers & leur correspondance.

Cette correspondance est maintenant sous les yeux des conseillers d'état, que vous avez nommés pour en prendre connoissance. Calomnies, libelles, incendie des ports, assassinat des premiers magistrats, rien ne répuge aux agens anglais ; tels sont leurs projets, tels sont les moyens qu'ils croient propres à les conduire à leur but.

Signé, FOUCHÉ.

CONSEIL DES PRISES.

Discours prononcé, le 14 floréal, jour de l'installation du conseil des prises, par Portalis, commissaire du gouvernement près ce conseil.

Citoyens, l'importance de notre mission annonce celle de nos devoirs.

Un gouvernement sage qui sent le besoin, & qui a la ferme volonté d'être juste, nous appelle pour exercer, auprès de lui, les fonctions à-la-fois délicates & sublimes de la conscience. Il nous établit, en quelque sorte, les ministres de l'alliance sacrée de la politique avec la morale.

La morale est obligatoire pour les corps de nation, comme pour les simples particuliers; elle est le droit commun de l'univers; mais, entre les différents corps de nations, elle a peu de moyens de se faire observer; car ils vivent entre eux dans l'état de nature, c'est-à-dire, dans cet état où chacun est arbitre souverain de ses actions. & juge suprême dans sa propre cause. De là les hostilités, les représailles, les guerres fréquentes qui ébranlent les empires & ravagent le monde.

Un citoyen, indépendamment du soin de veiller à son bien particulier, doit travailler au bien public de sa patrie.

Un état, indépendamment du soin de son gouvernement intérieur, est encore chargé de contribuer au bonheur de la société générale du genre humain. Faire, en tems de paix, le plus de bien; & en tems de guerre, le moins de mal possible, voilà le droit des gens.

Le droit de la guerre est fondé sur ce qu'un peuple, pour l'intérêt de sa conservation ou pour le soin de sa défense, veut, peut, ou doit faire violence à un autre peuple. C'est le rapport des choses, & non des personnes, qui constitue la guerre. Elle est une relation d'état à état, & non d'individu à individu. Entre deux ou plusieurs nations belligérentes, les particuliers dont ces nations se composent, ne sont ennemis que par accident: ils ne le sont point comme hommes; ils ne le sont même pas comme citoyens; ils le sont uniquement comme soldats.

Rendons justice à notre philosophie qui, d'après les vérités premières, a plus d'une fois invité les gouvernements de l'Europe à stipuler, dans leurs traités, la liberté & la sûreté du commerce pendant la guerre; le respect pour les travaux de l'agriculture, pour les productions des arts & pour toutes les propriétés particulières. Mais la politique, qui n'est pas le droit politique, s'est refusée jusqu'ici aux conclusions de la philosophie.

Il faut convenir que la théorie, en apparence la plus parfaite, n'est pas toujours la plus convenable dans la pratique. La maxime du sage doit être, non de chercher le mieux absolu que les choses & les hommes ne comportent peut-être pas, mais ce mieux relatif qui est toujours à notre portée; qui est indiqué par l'expérience, & qui suit des principes de la raison assortis aux besoins de la société.

Dans la nouvelle position que la boussole & la découverte de l'Amérique ont données au monde, ce sont principalement nos relations commerciales qui deviennent la source de nos guerres. C'est presque toujours pour des intérêts bien ou mal entendus; pour des idées bien ou mal conçues de commerce, que l'on ensangante la terre. Il faudroit donc opérer une grande révolution dans les choses & dans les opinions, avant que d'en espérer une dans la politique.

On peut croire d'ailleurs que l'interruption du commerce entre les nations belligérentes produit le bien de lier, dans chaque gouvernement, les dangers du citoyen aux dangers de la patrie; de communiquer à l'intérêt général toute l'énergie de l'intérêt personnel; de décourager par l'épuisement prévu des ressources l'ambition des conquêtes ou celle d'une vaine gloire; de modérer la pétulance des projets par le sentiment des maux qu'ils entraînent; de mettre l'inquiétude des citoyens qui souffrent aux prises avec les fantaisies des magistrats qui gouvernent; enfin, de rendre les gouvernements plus circonspects à commencer la guerre & plus disposés à la terminer.

Au surplus, quoique l'on puisse penser de la question, si le commerce doit être interrompu, ou s'il doit demeurer libre entre les nations belligérentes, il est du moins certain que les nations neutres, tant qu'elles ne prennent aucune part à la guerre, doivent continuer à jouir de tous les avantages de la paix.

Les anciens, pour diminuer les désastres d'un des plus terribles fléaux qui puissent affliger l'humanité, établissoient des villes sacrées & libres, qui servoient d'asyles au commerce, & dans lesquelles,

au milieu des plus sanglantes hostilités, l'industrie trouvoit une retraite assurée contre le brigandage & la mort.

Depuis que la civilisation a, pour ainsi dire, ajouté de nouveaux peuples au genre humain, il y a to jours, parmi les nations nombreuses qui couvrent la surface du globe, des peuples intéressés par leur situation à garder la neutralité; & cette neutralité, qui est en tems de guerre le seul lien des relations sociales & des communications utiles entre les hommes, doit être religieusement respectée comme un vrai bien public.

Les puissances belligérentes sont sans doute autorisées à prévenir & à surveiller les fraudes d'une neutralité feinte. Si l'ennemi connu est toujours manifeste, le neutre peut cacher un ennemi réel sous la robe d'ami. Il est alors frappé par le droit de la guerre, & il mérite de l'être. Mais gardons-nous, dans l'application de ce redoutable droit, de méconnoître les traités, les coutumes consacrées par la conduite constante des nations, & les principes qui garantissent la souveraineté & l'indépendance des peuples.

La politique peut avoir ses plans & ses mystères; mais la raison doit consacrer son influence & sa dignité. Quand des prétextes arbitraires de crainte ou d'utilité dirigent les conseils, tout est perdu. Alors des brigandages de toute espèce désolent la terre, & des flots de sang coulent de toutes parts.

En inspirant la terreur, on peut momentanément accroître ses forces. Mais c'est en pirant la confiance qu'on les assure à jamais. L'injustice fut toujours mauvaise ménagère de la puissance.

Je me félicite, en proclamant ces principes, d'être plus particulièrement, par mes fonctions, auprès de vous les dépositaires & l'interprète des intentions du gouvernement, & de pouvoir joindre ma faible voix à celle du ministre éloquent & éclairé qui a déjà si dignement fixé la mesure de nos devoirs & la marche de nos travaux.

Citoyens, nous avons à peser de grands intérêts & peut-être à réparer de grandes erreurs; mais par vos lumières & par votre zèle, vous demeurerez supérieurs à votre tâche.

Nous n'avons point à nous rouler servilement sur des formes contentieuses ou à nous livrer à des subtilités dégoûtantes. Les armateurs français, qui s'adresseront au conseil sont les délégués du gouvernement; car la course n'est qu'une délégation du droit de la guerre faite par le souverain aux particuliers qui se voient à ces périlleuses spéculations. D'autre part, les étrangers, dont vos décisions régleront le sort, ne peuvent séparer que leur cause de celle des nations elles-mêmes, dont ils font partie. Or, il seroit ridicule, disoit autrefois l'orateur romain, de prétendre décider des droits des nations et de l'univers par les mêmes maximes sur lesquelles on décide entre particuliers d'un droit pour une gouttière.

La guerre est un droit nécessaire, légitime & malheureux, qui laisse toujours à payer un dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. Mais que la justice & la paix s'embrassent, & bientôt la plupart des maux de la guerre seront réparés!

Le héros de la France, aujourd'hui premier magistrat de la république, a placé ses victoires & son nom au-dessus de l'envie, en proposant la paix aux nations belligérentes, & en professant la justice envers toutes. Associons-nous aux grandes & salutaires pensées dont il est animé. L'équité est la vertu des empires; la modération & la sagesse des états, comme elle est celle des grands hommes. Sachons que si la guerre tue les citoyens, une fausse politique les empêche de prospérer, & peut même les empêcher de naître. Nous avons étouffé & ébranlé l'Europe par l'éclat & la force de nos armes: il étoit tems de la rassurer par nos principes, & de la consoler par nos vertus.

Nous donnerons demain les discours prononcés par le ministre de la justice, & par Rhédon, président de ce conseil.

Bourse du 15 floréal.

Rente provisoire, 10 fr. 50 c. — Tiers consol., 19 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 27 c. — Bons d'arrérage, 88 fr. 25 c. — Bons pour l'an 8, 86 fr. 00 cent. — Syndicat, 68 fr. 25 cent. — Coupures, 68 fr. 25 cent.

Oberon, ou les Aventures de Huon de Bordeaux, par Wieland, traduction nouvelle. Prix, 2 fr. 50 c. A Paris, chez Petit, libraire, palais Egalité, galerie de bois, n°. 250; & chez les marchands de nouveautés.